L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 13 JUILLET 1857.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGNE, S. HARBY.
Rue de Chartres No. 91, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 13 JUILLET 1857.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

M. L. A. FERNET, négociant à Vera-Cruz, est autorisé à percevoir ce qui nous est dû au Mexique. Les personnes établies dans ce dernier pays qui voudront s'abonner à l'Abeille ou y insérer des annonces, devront s'adresser à lui.

Ventes à l'encan de ce jour.

PAR N. VIGNIE—A la Bourse St Louis: Terrains sur la Promenade Carondelet, provenant de la succession P. U. Cequet, vendus pour le compte et risques de J. Bellow, qui n'a pu remplir les conditions de la vente qui lui avait été faite le 11 de ce mois.

PAR BARNETT Jr—A 11 heures du matin, encan de Dames, rue du Canal, No 152—robes, vêtemens, chapeaux de dames, etc.

A 5 heures P. M., au No 87, rue Royale, entre Conti et Bienville: Meubles.

PAR JOHN M. BELL, shérif—A 5 heures P. M., sur les lieux: le fonds d'un magasin d'épicerie, angle des rues St Louis et Bourgogne, meubles, etc.

Nouvelles étrangères.

Le steamer Columbia est arrivé le 5 de ce mois à New-York avec des dates de Liverpool jusqu'au 24 juin et du continent jusqu'au 22.

Les opérations électorales ont commencé le 21 juin en France. Nous lisons à ce sujet dans la Presse:

"Les opérations électorales ont commencé aujourd'hui dans le plus grand ordre et avec cette animation pacifique qui doit les caractériser. Dans la plupart des circonscriptions, le nombre des votans a été assez nombreux. On sait, du reste, que le scrutin rouvrira demain jusqu'à quatre heures.

Le Constitutionnel, le Pays et la Patrie auront persisté dans leur tactique jusqu'au dernier moment. Ils n'ont rien négligé pour jeter dans les esprits une irritation que les circonstances ne comportent pas. Le Constitutionnel veut bien reconnaître cependant, dans un accès passager de franchise, que l'agitation électorale ne menace pas sérieusement la sécurité du pays. Toute sa rhétorique porte donc à faux, de son propre aveu.

Nous sommes convaincu que les électeurs sauront exercer leur droit avec indépendance, mais sans se laisser troubler par de vaines déclamations. C'est, pour notre compte, tout ce que nous leur demandons. Ils connaissent les candidats du gouvernement et ceux de l'opposition. Leur devoir est de peser sincèrement la situation, et d'émettre un vote conforme à leurs convictions et à leurs aspirations.

Quant au sens des candidatures d'opposition, qu'on dénature si étrangement, tous les journaux qui les ont publiées, sont d'accord.

On lit dans le Courrier de Paris:

"La signification de tout ce mouvement, c'est le désir d'une plus grande part faite à la liberté dans les institutions régnantes, et le rappel d'une parole qui, loin de repousser cette aspiration, l'autorise formellement. Il n'y a rien de séditieux ni d'exagéré à cela, et ce n'est pas la peine d'agiter le spectre, comme l'ont fait les mêmes feuilles, tant de tombeaux rouges aux regards des électeurs. Nous doutons que cela influence les votes disposés à se produire dans ce sens, qui est le vrai, suivant l'impression qui est la nôtre, et qu'ayant reçue dès le commencement de ce débat, nous conservons et maintenons au moment où il se termine."

La question politique du jour c'est la signature de la convention qui règle définitivement les questions relatives à la frontière turco-russe d'Europe. Cette convention, formant annexe au traité du 30 mars 1856, a été signée le 19 juin, à Paris, sans discussion. Le tracé arrêté par par les commissaires, conformément aux instructions du congrès de Paris, a été purement et simplement ratifié.

Un correspondant écrit que l'empereur des Français partirait pour Plombières très-probablement le 25 juin.

Nous publions plus loin le texte d'une circulaire adressée par le ministre de l'intérieur, en France, aux préfets. Elle peut se passer de commentaires.

La presse autrichienne suit avec une grande attention le mouvement électoral en France. Le journal officiel, la Gazette de Vienne, publie, au sujet des élections prochaines, un article qui condamne hautement les velléités d'opposition qui se produisent en France et exprime pour la politique intérieure du gouvernement français une approbation qui contraste assez vivement avec la sévérité dont est empreint le langage de quelques organes autrichiens lorsqu'ils apprécient la politique extérieure de la France.

La Chambre des lords d'Angleterre a voté avant-hier, à une majorité assez faible 101 voix contre 96, le bill présenté par le gouvernement pour l'abolition de l'impôt ecclésiastique prélevé dans sept villes d'Irlande au profit du clergé protestant. Lord Derby avait proposé l'ajournement du bill à six mois, ce qui en impliquait le rejet; et sa proposition n'a été rejetée que par cinq voix de majorité. C'est le premier symptôme d'opposition qui se produise depuis l'ouverture de la session du nouveau Parlement.

A la Chambre des communes, le gouvernement a subi un échec sur une question sans importance. Il s'agissait du crédit à voter pour la révision du cadastre en Ecosse. Le gouvernement réclamait pour ce service 151,000 liv. sterling; sir D. Norrey a proposé un amendement réduisant ce crédit de 36,000 livres, et cet amendement a été voté par 172 voix contre 162.

On se rappelle que, dans le courant de 1854, la ville de Greytown fut bombardée par un batiment américain, et que des matelots débarqués sur la côte de Mosquito mirent le feu à un quartier de la ville, dans lequel se trouvaient un grand nombre de maisons appartenant à des sujets anglais et la résidence officielle du consul de cette nation. Le 19 juin, à la Chambre des communes, lord Hamilton a reproché au gouvernement de n'avoir pas soutenu les réclamations de ces sujets anglais, qui demandent une indemnité pour le dommage qui leur avait été fait, et de n'avoir pas non plus vengé l'honneur du pavillon britannique, insulté. MM. Roebuck, Disraeli, Bentinck et lord Lovaine ont appuyé les observations de lord Hamilton, en faisant ressortir le contraste de l'humilité dont le cabinet britannique fait preuve dans ses rapports avec les Etats-Unis et de la violence qu'il a exercée contre les Chinois pour un fait bien moins grave que celui de Greytown.

Lord Palmerston a répondu que le gouvernement n'avait pas cru devoir, dans l'état actuel du droit international, élever des réclamations pour un fait résultant accidentellement d'hostilités entre deux puissances étrangères. Le cabinet a pris l'avis des officiers judiciaires de la Couronne, qui ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre parce qu'il n'y avait pas eu dans le bombardement de Greytown d'intention hostile au gouvernement, ni au sujets anglais.

Sir Charles Wood, ministre de la marine, a annoncé que l'escadre anglaise des Antilles allait être renforcée pour la répression plus efficace de la traite des noirs sur la côte de Cuba.

La reine Victoria a célébré le 20 juin le vingtième anniversaire de son règne.

Le cabinet de Madrid a ordonné au général Concha d'envoyer devant la Vera-Cruz une partie de l'escadre réunie dans les ports de Cuba.

Canal Carondelet.

Les livres de souscription pour former le capital social de la nouvelle compagnie du Canal Carondelet, seront ouverts aujourd'hui au No 39, Passage de la Bourse. Le délai fixé par la législature pour l'achèvement des travaux dont l'ancienne compagnie avait assumé l'exécution, n'expire qu'au mois d'octobre prochain, mais celle-ci a préféré se décharger plus tôt de toute espèce de responsabilité en transférant aux commissaires ses droits, priviléges et propriétés.

Le marché s'est conclu sur les bases suivantes: La nouvelle compagnie se substitue à l'ancienne pour le paiement d'une dette hypothécaire de $50,000, exigible dans dix-neuf ans, et elle lui donne, en retour de la remise du canal et des priviléges d'exploitation qui s'y rattachent, $100,000 en actions nouvelles.

La nouvelle compagnie, on le voit, a fait une excellente affaire. Le bassin et le canal Carondelet, ainsi que leur revenu, ne lui coûtent que mille certificats d'actions de cent piastres chacune, c'est-à-dire du papier qui ne la soumet à aucune obligation pécuniaire. Il est vrai qu'elle s'engage à payer une dette de $50,000, mais elle a dix-neuf ans pour s'acquitter.

Le total de la souscription que sollicite la nouvelle compagnie est de $150,000. Nous ne doutons pas que les actions ne soient immédiatement prises. Ce serait une affaire magnifique pour quelques capitalistes entreprenants. L'ancienne compagnie a exécuté d'importants travaux, et ce qui reste à faire ne sera ni difficile ni coûteux. D'ici à un an, le canal peut être mis en parfait état et les goëlettes y afflueront. Quant au revenu, il sera considérable et les actionnaires n'auront qu'à se féliciter de leur placement. Le canal de la rue Julia a fait la fortune des siens. Le vieux canal Carondelet a les mêmes éléments de prospérité, et le commerce n'attend pour en prendre possession que l'achèvement des travaux indispensables.

Dépêches Télégraphiques,
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe
DE QUATRE JOURS PLUS RÉCENTES.

ARRIVÉE DE L'AGLO-SAXON A QUÉBEC.

LES NOUVELLES DE L'INDE CONFIRMÉES.

Accident de railroad en Angleterre.

Troupes françaises pour la Chine.

Québec, 11 juillet—Le steamship à hélice de Liverpool et Montréal Anglo-Saxon, parti de Liverpool le 1er de ce mois, est arrivé.

L'America est arrivé à Liverpool le 28 dernier, le Vanderbilt le 30, et l'Atlantic le 1er juillet.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

La malle de l'Inde confirme la dernière nouvelle du soulèvement des natifs dans l'armée du Bengale.

On doit envoyer immédiatement des renforts de l'Angleterre.

La question du ballotage a été perdue à la Chambre des Communes.

Deux accidents sérieux de chemin de fer ont eu lieu en Angleterre—Douze personnes ont été tuées et cent blessées.

On rapporte que la France enverra immédiatement en Chine quatorze transports chargés de troupes.

Des avis de Singapore portent que la difficulté, soulevée entre les autorités américaines et anglaises, relativement au navire hollandais Henrietta Mario, n'est pas encore réglée.

ESPAGNE—La question hispano-mexicaine n'a pas fait un pas de plus vers une solution. Quarante conspirateurs ont été arrêtés.

ANGLETERRE ET INDE.—Lord Granville a dit dans le Parlement que quarante mille hommes de troupes seraient envoyés dans l'Inde, pour abattre l'insurrection, et garantir la tranquillité future.

Il confirme les récits déjà publiés par le ministère; la principale cause de révolte a été que les natifs ont cru qu'on voulait les convertir tous au christianisme.

LE SUSQUEHANA ET LE NIAGARA.—La frégate Susquehana est revenue à Cowes le 28. Les officiers du Niagara s'y trouvaient comme invités.

DUEL—Vicksburg, 11 juillet—Le duel, qui devait avoir lieu ce soir, en face de la ville, entre M. Vanvacter, du "Commonwealth", et M. Hayworth, de l'"American Citizen", tous deux de Canton (Miss.), est encore à venir. Les adversaires n'ont pu encore s'entendre sur les armes.

L'affaire est envoyée à lundi.

ARRIVÉE DU PHILADELPHIA.—Une dépêche télégraphique reçue hier soir par MM. Jennings, Laughland & Co, annonce que le Philadelphia est arrivé hier à 3 heures de l'après-midi à la passe, venant de New-York et de la Havane. Le Philadelphia nous rapporte la malle de la Californie.—Le steamer Star of the West a mis à la voile d'Aspinwall le 4 de ce mois pour New-York avec la malle de la Californie et $1,511,000 en espèces.

Ventes publiques.

Nous avons transcrit des livres de l'Auditeur d'Etat la liste suivante comprenant le montant des différentes ventes faites par les encanteurs de la Nouvelle-Orléans pendant le dernier trimestre. On verra que la liste n'est pas complète, plusieurs encanteurs n'ayant pas encore adressé le tableau de leurs opérations à l'auditeur, lorsque nous avons copié les chiffres qui suivent et dont nous garantissons l'exactitude:

N. Vignie	$592,728	J. A. Beardslee	$626,207
R. B. Sykes	170,378	G. Leaumont	203,895
D. E. Morphy	153,094	C. Samory	166,116
J. L. Carman	63,682	B. Turpin	63,396
G. Smith	57,415	W. P. Vincent	35,075
C. M. Rutherford	45,625	M. Barnett	40,492
R. Montgomery	32,917	F. Fernandez	32,302
B. Kendig	27,490	R. Armfield	11,482
A. Bouligny	27,700	M. Hernandez	8,982
C. L. C. Dupuy	19,510	T. G. Spear	5,556
A. Fernandez	3,643	A. Rogerson	4,625
L. A. Levy	8,509		

UTAH—Le président a positivement offert au colonel Jack Hays la place d'arpenteur général d'Utah. Ce territoire renferme 50,000 habitans dont les deux tiers sont des femmes. La majorité de la population se compose d'Anglais; on assure qu'elle n'a pas le moins du monde l'intention de lutter avec les troupes fédérales.

INCENDIE A BAYOU SARA.—La manufacture de voitures de M. R. Baumann, à Bayou Sara, a pris feu mardi dernier à 3 heures du matin. On a pu maîtriser les flammes, mais plusieurs voitures ont été détruites: on estime la perte à cinq mille piastres.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.—Le Houma Ceres nous apprend que plusieurs ingénieurs sont occupés en ce moment à explorer le pays entre la Nouvelle Ibérie et la Sabine formant la frontière occidentale de la Louisiane: pour tracer la route du chemin de fer. Ils sont également chargés de choisir les terres que le Congrès a concédées à la Compagnie. Les travaux commenceront incessamment.

LIQUIDATION.—La liquidation des deux stocks de la maison D. P. Scanlan & Co, 12 et 14, rue de Chartres, se poursuit activement. Les ventes sont nombreuses, et l'assortiment s'écoule rapidement. Avis aux familles.

MAISON A VENDRE A BRASHEAR CITY.—On verra par une annonce insérée plus loin, que le propriétaire d'une maison située à Brashear City, se disposant à partir, propose de la vendre à l'amiable. Un café et une salle de billards, ayant une belle chentèle, sont établis dans la maison qui pourrait, en outre, être installée avec avantage en magasin. Brashear City est une petite ville déjà florissante dont le commerce ne peut qu'augmenter par suite du passage du fret et des voyageurs destinés au Texas ou à la Nouvelle Orléans. Si la propriété n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 25 du courant, elle sera ce jour-là mise à l'encan.

FEMMES MÉDECINS.—Les examens de l'Ecole de Médecine de la Pensylvanie (département des femmes) ont eu lieu récemment. Sept dames, dont une de la Virginie et une de la Caroline du Nord, ont reçu leur diplome de docteurs en médecine.

Nouvelles du Mexique.

Le steamer Texas, arrivé samedi dans notre port, venant de Vera Cruz, nous a apporté des journaux de cette dernière ville jusqu'au 7 courant et de Mexico jusqu'au 4 inclusivement.

Si la rumeur publique est dans le vrai, dit le Trait d'Union, le gouvernement mexicain s'attend à la guerre et va prendre ses mesures pour parer aux éventualités. Il est grandement temps, en effet, de se mettre en état de défense, comme on l'a dit, l'escadre espagnole se trouve, en ce moment, à la Havane.

Cette perspective d'hostilités possibles sinon probables nous ramène naturellement aux réflexions que nous avons faites au moment du départ de M. Sorela: quelle peut être la portée de cette guerre?

Nous avons déjà dit, à cet égard, notre façon de penser: le premier coup de canon tiré par l'Espagne contre le Mexique, fera tressaillir les deux Amériques, et aura du retentissement en Europe. Ce résultat est dans la force même des choses; vouloir le révoquer en doute, ce serait nier l'évidence.

L'Espagne a senti le péril de sa situation, et les démarches qu'elle a tentées à plusieurs reprises auprès de deux grandes puissances européennes avaient pour objet de le conjurer. Ces démarches n'ont pas réussi; le péril reste et la garantie fait défaut.

Le Mexique, au contraire, doit compter, même sans les solliciter, sur des alliances forcées, qui se déclareront lorsque le moment sera venu. Déjà, le gouvernement de M. Comonfort a reçu des offres de service qui ne sont pas à dédaigner: la discrétion nous oblige à ne pas nous étendre aujourd'hui sur ce sujet; qu'il nous suffise de dire que l'aide dont l'offre a été faite spontanément serait d'autant plus efficace, qu'elle frapperait l'Espagne au défaut de sa cuirasse.

Le même journal dit à propos des élections:

Les élections commencent à prendre une tournure significative. Le triomphe du parti libéral est aussi complet que possible, et, ce qui est plus grave, c'est la nuance progressiste qui, jusqu'à ce jour, a l'avantage marqué dans les scrutins. On a publié la liste des électeurs primaires qui ont été nommés dans la capitale; elle est d'une grande éloquence et s'élève presque à la hauteur d'une protestation.

Il sortira, de cette victoire de la fraction progressiste du parti libéral, une candidature sérieuse et puissante pour la présidence constitutionnelle; quelle sera cette candidature? On se le demande avec une vive curiosité. Le bruit courait ces jours derniers que le parti était enfin rallié, presque unanimement, autour du nom de M. Miguel Lerdo de Tejada, qu'on engagerait à rentrer dans la lice électorale.

LE CHEMIN DE FER DE GUADALUPE—Voici le texte des invitations adressées pour assister à l'ouverture du chemin de fer de Guadalupe:

"Les travaux de la ligne du chemin de fer de cette capitale à la ville de Guadalupe Hidalgo étant terminés, l'entreprise a résolu de procéder, le 4 juillet prochain, à son inauguration solennelle. Certaine de l'intérêt que cet acte doit avoir pour vous, en raison de votre zèle pour les progrès du pays, elle vous prie de vouloir bien concourir à la solennité dont il s'agit. L'inauguration aura lieu le jour sus-indiqué, à midi; le lieu de réunion sera le dépôt situé près de Santiago Tlaltelolco.—Mexico, 30 juin 1857.—Antonio Escandon."

M. VILLALVA.—On lit dans l'Estandarte:

"La nouvelle a couru hier et avant-hier que M. Jesus Villalva a été assassiné sur un point appelé la Barranca.

"Jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes, la rumeur n'est pas officiellement confirmée."

—Le Monitor dit à ce même sujet:

"On nous assure que M. Jesus Villalva a été tué dans une lutte personnelle.

"Nous ignorons quel degré de fondement a cette nouvelle.

"M. Villalva était un jeune homme brave et patriote. Nous désirons que ce bruit soit démenti."

[illegible] a capitulé et n'a pas été battu, comme nous le pensions d'abord et comme le prouvent les détails suivans:

Sur la côte de Calentura, le 23 juin 1857, à onze heures du matin, M. l'adjudant d'état-major Manuel Hernandez, commissionné par M. le général Vicente Rosas Landa, et le commandant d'escadron M. Mariano Canseco, nommé par le commandant en chef des forces de la Sierra Gorda, M. Tomas Mejia, considérant que la nation mexicaine à laquelle ils appartiennent est menacée d'une guerre avec l'Espagne, sont convenus de la capitulation suivante:

"Art. 1er. La Sierra se soumet à l'obéissance du gouvernement suprême.

"Art. 2ème. Toutes les forces qui ont été soulevées dans ladite Sierra se retireront dans leurs foyers, et livreront immédiatement les fusils et les canons avec lesquels elles se sont défendues jusqu'à ce jour.

"Art. 3ème. Le général en chef de la brigade Rosas, au nom du gouvernement suprême, considérant le motif patriotique qui a occasionné la présente capitulation, pardonne et oublie le délit politique qu'ont commis ceux qui se sont soulevés dans la Sierra, contre l'autorité, et, en conséquence, leur garantit leurs vies et les emplois qu'ils avaient, par brevet supérieur, leur permettant, autant qu'ils ne seront pas en activité de service, de vivre partout où il leur conviendra.

"Art. 4ème. Tous les prisonniers qui auront été faits dans la guerre ou en dehors de la guerre, seront mis en liberté de l'une et de l'autre part, puisque les motifs de leur détention n'existent plus.

"Art. 5ème. Cette capitulation n'affecte pas les droits des tiers.

"Et, pour son accomplissement, avant la ratification nécessaire, nous la signons, aux lieu, jour, mois et an sus désignés.—Manuel Hernandez.—José Maria Canseco.—Je ratifie la présente capitulation.—Vicente Rosas.—Je ratifie la présente capitulation.—Tomas Mejia.—Queretaro, 26 juin 1857.

M. le général Rosas Landa a adressé, le 24 juin, à sa brigade, une proclamation pour la féliciter de sa victoire.

Mais voyez un peu: trois jours après la signature de la capitulation, une conspiration devait éclater à Queretaro, et le chef actif de ce mouvement était un nommé Victor Cortazar, agent de Tomas Mejia. M. le général Arteaga, fort heureusement, a été averti à temps; Cortazar devait, pendant la nuit du 26, surprendre la forteresse de la Cruz, sur la garnison de laquelle les conjurés croyaient pouvoir compter; il se présenta, en effet, suivant le programme de la conjuration, mais M. le général Arteaga lui-même, qui l'attendait, le fit prisonnier et l'incarcéra.

Les ramifications de ce plan étaient connues: on savait quels en étaient les moteurs, parmi lesquels comptait l'ex-général Cayetano Montoya, qui était caché dans l'hacienda del Salitrillo; on est allé l'y arrêter et l'on a fait plusieurs autres captures importantes. Les conspirateurs emprisonnés aux dernières dates étaient: L'ex-général Cayetano Montoya, renfermé à San Agustin; MM. Victor Cortazar, Doroteo Soria, Antonio Rodriguez, Julian Contreras, renfermés dans la prison publique, et M. Cristobal Porras, alférez de sécurité publique, renfermé à San Francisco.

Le gouvernement suprême a désapprouvé la capitulation signée entre Landa et Mejia, et le premier a été destitué du commandement de sa brigade. Voici le texte même de la communication officielle qui fait connaître, à cet égard, les dispositions prises par le gouvernement:

"Ministère de guerre et marine.—Section d'opérations.—A cette date, je dis à M. le général Vicente Rosas Landa ce qui suit:

"J'ai rendu compte à S. E. M. le président de la communication de V. S. numéro 34, du 24 du courant, à laquelle vous avez joint une copie de la capitulation que vous avez célébrée avec Tomas Mejia, et suivant laquelle ce dernier se soumet avec ses forces à l'obéissance du gouvernement suprême sous les stipulations y exprimées.

"Sans entrer dans toutes les considérations que suggère la dite capitulation, et pouvant se réduire à ceci: qu'après les sacrifices faits par le gouvernement et par les troupes qui opèrent dans la Sierra, Mejia a obtenu le résultat qu'il désirait, puisque ce que V. S. lui a accordé est, à peu de différence près, ce qu'il avait sollicité depuis le mois dernier pour se soumettre, il existe cette circonstance que, dans les instructions qui ont été données à V. S., on ne vous a pas donné faculté pour faire les concessions que contient la capitulation, et que le gouvernement suprême pourrait seul accorder en vertu des facultés extraordinaires dont il est revêtu. En conséquence, et attendu, d'ailleurs, que Mejia a constamment conspiré contre toutes les administrations; sans principes politiques et sans foi; qu'il a spéculé comme un véritable trafiquant, sur la candeur des populations, en suivant la tactique d'implorer la protection du gouvernement, sans laisser, pour cela, d'intriguer jusqu'à ce qu'il put recommencer à se soulever, se moquant de ses obligations les plus sacrées et trahissant ceux qui ont partagé son sort, et que cette conduite le rend inhabile à ce qu'on lui accorde aucun titre.—S. E. M. le président a résolu de ne pas approuver la capitulation du 24 courant; que V. S. remette le commandement de la brigade à M. le colonel Eligio Ruelas, et que vous vous rendiez à cette capitale pour y répondre de votre conduite.

Et je le transmets à V. S. par ordre de S. E. M. le président afin que vous vous chargiez immédiatement du commandement de la dite brigade en déclarant nulle la capitulation dont il s'agit; dans l'intelligence que S. E., prenant en considération la soumission des révoltés, et la présence probable, au milieu d'eux d'un grand nombre d'individus séduits ou entraînés, par la force, à suivre Mejia, leur accorde l'amnistie pour leur délit politique, et leur permet de rentrer dans leurs foyers, mais sans conserver leurs emplois, les chefs restant soumis à la résidence que leur indiquera le gouvernement. S. E. a décidé également que ceux qui ne se soumettront pas présentés auront un délai de huit jours pour le faire, et qu'en cas contraire ils ne jouiront pas de l'amnistie sus mentionnée.

"S. E. dispose, enfin, que V. S. reste avec la force de votre commandement, dans la Sierra, afin d'y assurer et d'y consolider l'ordre public en faisant parcourir les points que vous jugerez convenables, et en vous portant opportunément sur tous ceux où surgira quelque trouble, pour l'étouffer dans son germe et en châtier les auteurs.

"Dieu et Liberté.—Mexico, 29 juin 1857.—Pour indisposition de S. E. M. le ministre, Manuel Maria de Sandoval.—A M. le colonel Eligio Ruelas."

"Pour copies.—Mexico, 29 juin 1857.—Juan de D. Peza."

ARRESTATION.—On lit dans le Monitor:

"L'ex-commandant d'escadron M. Manuel Garcia, qui s'est enfui de l'hacienda de Buenavista, à une journée de chemin de San-Gabriel, et qui était conduit par M. le commandant d'escadron Macio Reyes, a été arrêté par les autorités de Xochimilco, le lundi 29, et a été amené à Mexico."

TEHUANTEPEC—On va fortifier ce point de la côte du Pacifique, et M. le général Langberg a été désigné pour aller y prendre possession du commandement militaire.

LA QUESTION ESPAGNOLE—Les nouvelles sont décidément à la guerre; le Monitor faisait, hier, les réflexions suivantes:

"Nous savons que le gouvernement mexicain, d'accord avec le sentiment qui anime toute la république, est résolu à ne pas adhérer aux prétentions exagérées du gouvernement espagnol.

"Il est à supposer qu'il a écrit dans ce sens à notre ministre à Madrid, et nous croyons que ce dernier, si l'on insiste dans ces prétentions, demandera ses passeports.

"Le Mexique aura fait tout ce qui lui aura été possible pour éviter un conflit.

"Fort de la raison qui est pour lui, il saura soutenir sa cause, les armes à la main, et il luttera pour l'indépendance nationale aussi longtemps qu'il coulera du sang dans les veines des Mexicains."

NOUVELLES DU SUD.—On lit dans le Monitor:

"On dit que M. Encarnacion Alvarez est mort de la fièvre typhoïde à la Estancia.

"Nos lecteurs savent que des fièvres épidémiques s'étaient déclarées dans cette hacienda.

"Il paraît que plusieurs enfants de M. Diego Alvarez ont également succombé.

"Nous désirons vivement que ces nouvelles ne se confirment pas."

MEXIQUE ET ROME.—On lit dans le Siglo:

"Bien que l'évêque Labastida soit toujours à Rome, il paraît qu'il y a, de la part du Saint-Siége, la meilleure disposition pour recevoir l'envoyé du Mexique, et qu'on n'a pas donné, à la question du serment, l'importance qu'ont prétendu y attacher ici quelques uns de nos évêques.

M. DEGOLLADO.—On lit dans le Siglo:

"La première salle de la Cour Suprême de justice a rendu son arrêt, hier, sur l'incident qui a retenu M. Santos Degollado, sur compétence de juridiction, et elle a déclaré que M. Eustaquio Barron doit présenter l'accusation intentée contre M. Santos Degollado, pour abus de liberté de la presse, devant le grand jury du congrès de l'Union. M. Degollado peut donc se considérer comme parfaitement libre d'aller prendre possession du gouvernement de Michoacan; mais, par un excès de délicatesse, il préfère s'abstenir jusqu'à ce qu'il ait obtenu l'absolution du grand juri qui doit se former à la fin de septembre ou au commencement d'octobre prochain."

SACRIFICIOS.—Le brick de guerre français Lapeyrouse est parti de Sacrificios pour prendre la mer.

Correspondance mexicaine.

Mexico, 5 juillet 1857.

Aux Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Le Texas est arrivé hier heureusement à Veracruz, et je pense qu'il fera maintenant régulièrement ses voyages; je reprendrai donc ma correspondance avec vous, si tel est votre bon plaisir.

L'administration des postes vient seulement de se décider à envoyer un exprès pour la correspondance; je ne puis, par conséquent, vous écrire longuement.

Il n'y a aucune autre nouvelle que l'inauguration du chemin de fer de Mexico à Guadalupe. Cette inauguration a eu lieu avec toute solennité; le président, les ministres, le corps diplomatique y assistaient. Il y a eu, à Guadalupe, lors de l'arrivée du convoi, discours de circonstance et banquet de 400 personnes. La fête a été très animée et s'est parfaitement passée.

Malheureusement, la locomotive n'avait pas été suffisamment mise à l'essai, après son long et pénible voyage de Veracruz à Mexico; une pièce s'est dessoudée, et tous les invités ont dû revenir en voiture et même à pied.

Cette première ligne de chemin de fer n'a qu'une lieue d'étendue, mais c'est un commencement; il faut espérer qu'elle donnera l'élan et que nous n'en resterons pas là. Le chemin de fer de Mexico à Guadalupe est la première étape de celui qui doit être construit de Mexico à Veracruz, par les Llanos de Apam; l'autre tronçon déjà construit de San Juan à Veracruz en est la dernière étape.

La dépêche télégraphique [illegible] les nouvelles du Texas est à la guerre. Elle n'a pas causé grande sensation néanmoins. On n'avait, jusqu'à présent, pensé sérieusement aux hostilités de la part de l'Espagne; depuis l'arrivée du paquet anglais, on a [illegible] un peu changé [illegible]. D'ailleurs, on n'a pas [illegible] la moindre peur; je pourrais même affirmer, sans crainte d'être démenti, que la majorité des Mexicains désirent la guerre. Ils n'ont aucune crainte d'un ennemi de leur race, parlant leur langue et avec lequel ils se sont mesurés avec succès pendant la guerre de l'indépendance et à Tampico. Ils savent, d'ailleurs, que l'Espagne seule a plus à perdre qu'à gagner aux hostilités, et que si l'Espagne n'est pas seule, la question deviendra tellement grave que les difficultés personnelles entre Madrid et Mexico ne seront plus qu'un accessoire.

Le général Gotouria est à Mexico depuis un mois environ; il est venu faire, au nom des patriotes cubanais, des offres sérieuses au gouvernement de M. Comonfort. L'extraordinaire qui vous portera cette lettre a été expédié sur sa demande spéciale: il paraît qu'il a des communications fort importantes à faire parvenir aux Etats-Unis et qu'il n'a pas voulu laisser passer, sans en profiter, l'occasion du départ du Texas.

La nouvelle de la mort de M. Encarnacion Alvarez, second fils du vieux général Juan Alvarez, est confirmée. Il est mort le 24 juin dernier, dans l'hacienda de la Providencia, de la petite-vérole.

L'aéronaute Wilson a fait aujourd'hui, à une heure et demie, sa troisième ascension, en présence du président de la république. Il avait une Mexicaine pour compagne de voyage; mais le ballon, simplement gonflé à l'air chaud, manquait de force suffisante pour le poids qu'il avait à enlever; il n'est resté dans les airs que cinq minutes environ; il est même retombé avec une rapidité qui avait fait craindre pour les deux voyageurs aériens. Ceux-ci sont descendus heureusement, cependant, à une centaine de mètres du point de leur départ.

Les élections en France.

On lit dans une lettre datée de Paris, 20 juin:

A part les journalistes et les électeurs qui vont retirer leurs cartes dans les différentes mairies de Paris, personne ici n'a l'air de s'occuper de la journée électorale, qui cependant approche. Je vous assure que les cœurs ne palpitent ici, ni au nom de M. Jules Bastide ou de M. Fouché-Lepelletier, ni même au nom de M. Eugène Cavaignac, (c'est ainsi que l'honorable général a signé son bulletin et fait afficher sa candidature) ou de M. Germain Thibaud, ni à la vue de l'une ou de l'autre liste. Il n'y a eu de lutte un peu vive qu'entre les journaux dissidents, le Siècle et la Presse, et les journaux qui soutiennent la liste du comité électoral; c'est à dire que les divisions du parti républicain ont seules fait un peu de bruit au milieu du silence général.

Il y avait d'ailleurs de graves raisons pour que les élections n'offrissent pas un intérêt bien saisissant et pour que la population ne fût pas vivement agitée à leur occasion: c'est que les hommes qui, pendant trente quatre ans, se sont le plus occupés des affaires du pays, qui sont les chefs reconnus des partis politiques attachés au régime parlementaire, qui étaient accoutumés à diriger l'opinion, ou du moins, à exercer sur elle une grande influence, ont refusé les candidatures qui leur étaient offertes et ont déclaré leur résolution de ne pas prendre part aux élections. Leur abstention a entraîné celle des partisans, encore assez nombreux, des idées qu'ils représentent. Elle a, ainsi, éloigné des élections la partie de la population qui, par ses lumières, par ses habitudes, par sa situation, est plus disposée à s'occuper des choses politiques, et qui peut le mieux donner à un mouvement, à une lutte électorale, un caractère intéressant, vif et sérieux.

En dehors de ces fidèles au régime parlementaire, la partie la plus considérable de la classe éclairée est dévouée au gouvernement de l'Empereur, mais elle se remue peu pour assurer le succès des candidats qui lui sont présentés, parce que [illegible] ne lui paraît [illegible] menacé: elle laisse volontiers l'administration supérieure donner à leurs candidatures des soins, d'ailleurs moins actifs à Paris que dans les départements. La classe ouvrière, qu'agiteraient peut-être encore des noms qui ranimeraient ses instincts démocratiques, ne se passionne pas pour les candidats de l'ancien National, ni pour ceux du Siècle. Tout cela, vous le voyez, Monsieur, fait un ensemble assez froid et assez calme. Le peu de mouvement et de bruit qu'on fait ne vient, je le répète, que du parti républicain.

Je ne veux pas traiter incidemment la question de l'abstention, sur laquelle, s'il y a beaucoup de raisons à donner pour la conduite à laquelle l'ancien parti parlementaire s'est arrêté, je crois, avec vous, qu'il y en aurait de plus graves à produire contre. Mais je crois pouvoir dire, que les élections à Paris, l'intérêt, le mouvement, la lutte, eussent pris un tout autre caractère si des hommes comme MM. Thiers, de Broglie, de Rémusat, Villemain, acceptant des candidatures, avaient fait venir avec eux sur le terrain tous ceux qui partagent leurs sentiments politiques, et qui ne forment pas la partie la moins active de la population de Paris. Ces représentants du régime parlementaire auraient-ils pu se flatter de l'emporter sur les candidats du gouvernement? C'est ce qu'il ne me paraît pas, non plus, à propos d'examiner. Mais je crois pouvoir dire que leurs opinions modérées, soutenues par la haute renommée de la plupart d'entre eux, auraient eu plus de chances de succès que l'opinion républicaine représentée par les noms inscrits sur les deux listes.

Certes, il y a sur ces listes, des hommes honorables et vraiment capables. M. Goudchaux, l'un des hommes les plus honnêtes qui se soient jamais occupés d'affaires de finances, M. Garnier Pagès, également probe et d'un esprit remarquable, M. Bethmont, qu'un beau talent et un beau caractère ont placé à la tête du barreau de Paris, M. Jules Simon, écrivain et penseur d'un rare mérite, M. Laboulaye, ami sincère et éclairé des libertés publiques. Mais ceux-ci, malgré l'éclat de leurs travaux littéraires, sont peu connus de la masse des électeurs; ceux là n'ont touché aux affaires publiques que dans les mauvais jours, et la population de Paris se souvient moins de la difficulté de la tâche dont ils s'étaient chargés que de l'époque fatale où ils ont occupé le pouvoir et des mesures qu'ils ont été obligés de faire peser sur le pays.

Un seul nom, sur les listes républicaines, a une certaine popularité; c'est celui du général Cavaignac, qui rappelle la victoire sur les bandes socialistes dont l'attaque furieuse a fait les sanglantes journées de juin 1848. La circonscription où le général est porté candidat est, en outre, bien choisie pour le succès. Elle se compose de quartiers où il y a peu d'ouvriers et beaucoup de négociants, où l'opinion républicaine, même sous la royauté de Louis-Philippe, se manifestait le plus activement [illegible] Paris dans le choix des députés des conseillers municipaux et des officiers de la garde nationale.—Le général Cavaignac paraît donc avoir plus de chances pour être élu que les autres candidats des listes républicaines. A côté de ces noms, qui ont tous une position de quelque importance dans le parti républicain, plusieurs autres, inscrits sur ces listes, n'ont aucune possibilité de succès [illegible] l'opinion qu'ils représentent dans les circonscriptions où ils viennent lutter contre les candidats du gouvernement.

FRANCE.

Circulaire du ministre de l'intérieur.

Le ministre de l'intérieur a adressé la circulaire suivante aux préfets:

"Monsieur le Préfet,

"Il ne suffit pas que le suffrage universel soit libre, il faut aussi qu'il soit éclairé. La loi, en accordant aux candidats, pendant les vingt jours qui précèdent le scrutin, des facilités exceptionnelles pour se produire et s'expliquer en liberté, a voulu que le pays pût ainsi se décider avec connaissance de cause. Nous touchons au terme de cette période d'instruction et de débats. L'administration a scrupuleusement veillé au maintien des franchises de tous; quelques-uns ont tenté d'en abuser, et, sous prétexte de colportage des bulletins, ont voulu raviver dans les masses le levain des vieilles passions démagogiques. Le gouvernement qui, s'il le fallait, saurait bien montrer qu'il n'a rien perdu de sa force ni de son énergique volonté pour le maintien de la paix publique, a laissé passer ces impuissantes folies. Il n'a pas voulu donner le prétexte, même le plus léger, à la mauvaise foi pour calomnier la liberté que nos lois assurent à la lutte électorale. Candidats, journalistes, instigateurs ou propagateurs de candidatures, tous ont écrit et agi librement. C'est maintenant au pays de se recueillir et d'émettre son vote. Tout le monde lui a dit son avis; le gouvernement lui doit le sien, et vous charge, Monsieur le Préfet, de le faire bien connaître dans toutes vos communes.

"Au milieu de ce grand apaisement des esprits produit et maintenu par la vigueur du pouvoir impérial, par la confiance absolue que le peuple a dans l'Empereur; en présence de la mesure générale qui proposait, pour la réélection, dans tous les députés dont le loyal concours à la chose publique offrait dans le passé la garantie de l'avenir, il semblait que, à part quelques prétentions individuelles sans portée politique, aucun dissentiment grave n'agiterait le scrutin; mais un petit nombre d'hommes, se posant exclusivement comme démocrates en face d'un gouvernement assis sur la base la plus démocratique qui ait jamais existé, a jugé à propos d'engager la lutte. S'abritant sous une formule de libéralisme assez vague pour que son élasticité les sauvât du danger de leurs propres dissidences, ils ont tenté de suppléer au nombre par l'activité, et fait des efforts inouïs pour susciter partout des candidats opposants. Mais quel est donc le but de cette opposition? Il faut que le pays le sache; il faut, Monsieur le Préfet que vous le fassiez bien comprendre aux populations.

"La plupart des candidats que l'on a fait surgir professent autrefois les idées républicaines ou socialistes, et, certes, aucun d'eux ne déclarerait aujourd'hui qu'il les a répudiées. Que veulent-ils donc? Présenter de nouveau la question de la république au suffrage universel, qui l'a trois fois solennellement condamnée? Cela n'est pas sérieux. Prêter serment à l'Empire, et, se soumettant à la Constitution, remplir loyalement le mandat de député? Personne ne le croira. Que leur reste-t-il? Essayer de semer le trouble et l'agitation, d'embarrasser l'action de l'empereur et d'affaiblir au dedans et au dehors le sentiment que l'Europe entière a de sa puissance, le prestige avec lequel il a tant fait depuis six ans pour la gloire et la prospérité du pays. Mais ils n'y réussiront pas: leurs efforts se briseront contre ces masses électorales dont le bon sens et le patriotisme ont fondé l'empire; il suffira pour cela qu'elles se présentent en face d'eux au scrutin. Expliquez bien, Monsieur le Préfet, comment la question est posée. Un de leurs journaux a dit qu'elle serait résolue par le pays contrôlé à Paris; Paris trompera leur espoir, et les trois cent cinquante mille électeurs du département de la Seine ne se sépareront pas des neuf millions d'électeurs inscrits dans les quatre-vingt-cinq départements.

"Rappelez, à ceux qui possèdent, la sécurité que leur a rendue l'Empire; à ceux qui travaillent, les merveilleuses conditions d'activité qui leur ont été faites; à ceux qui souffrent, les préoccupations incessantes de l'empereur pour les misères du peuple; à tous, la situation glorieuse et respectée qu'il a rendue à notre pays. [illegible]

"Répétez-leur, Monsieur le Préfet, que leur devoir, aussi bien que leur intérêt, les appelle au scrutin. Le recensement de leurs votes prouvera que, si les ennemis de l'empire ont espéré trouver un point d'appui dans l'urne électorale, ils ont encore une fois méconnu la puissance des liens qui unissent l'empereur au peuple, et cimenté le suffrage universel.

"Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

"Ce 19 juin 1857.

"Le ministre de l'intérieur, BILLAULT."

CHRONIQUE LOCALE.

Société espagnole de Bienfaisance mutuelle.

La Société espagnole de Bienfaisance mutuelle s'est réunie hier, dans la salle de bal d'Orléans, pour la bénédiction et la présentation d'une bannière.

Quelques mots sur cette institution ne seront pas déplacés ici:

La Sociedad Espanola de Beneficencia mutua de la Nouvelle-Orléans a été fondée en 1839; elle compte donc déjà 18 années d'existence; ses membres sont au nombre d'environ 450, y compris les représentans de toutes les nations du Sud de l'Europe et d'autres étrangers. En cas de maladie, ces membres sont soignés par la Société, qui se charge de toutes les dépenses de cette maladie. Mais ce n'est pas tout, car la Bienfaisance est comprise dans l'acception la plus large, la plus noble qu'on puisse donner à ce mot, et les Portugais, les Siciliens et d'autres étrangers, tout aussi bien que les Espagnols, sont les bienvenus près de la Société; il suffit qu'ils soient malheureux.

Hier, la cérémonie annoncée avait attiré beaucoup de monde dans la salle d'Orléans; le caractère en était nécessairement cordial et grave; mais cette gravité, toute de circonstance, était doucement combattue par la présence d'une vingtaine de dames, en grande et belle toilette et vraiment ravissantes; c'étaient les sœurs de la fête.

Le Président, M. José Llado, a prononcé un discours bref et plein de faits; il a été fort applaudi. La bannière a été ensuite présentée à la Société par mademoiselle Rosita Barba, nommée marraine. Melle Barba, mise avec richesse et avec goût, ce qui est plus rare qu'on ne le pense, était quelque peu émue en faisant cette présentation; elle a dit, avec une modestie charmante, qu'elle était heureuse d'avoir à présenter une bannière à la Société instituée dans un si noble but.—Puis est venue la bénédiction de la bannière, par le Rév. M. Morisset. Ce dernier, s'inspirant de la circonstance, a prononcé quelques paroles très senties et très-goûtées: "Je m'exprime en français, a-t-il dit, cette langue m'étant familière, mais toutes les choses du cœur n'ont pas besoin d'interprète. Honneur à vous, M. le Président! Honneur à vous, messieurs de la Société, qui avez demandé la sanction de la Religion pour un aussi noble objet."—Le secrétaire, M. Léon G. de Villegas, a alors lu une lettre de M. Antonio de Costa, parrain nommé en cette occasion, lequel, obligé de partir pour la Havane hier matin, s'empressait d'exprimer tout l'intérêt que lui inspire la Société et son grand regret de ne pouvoir assister à la cérémonie; il nommait M. le docteur Vionnet pour le remplacer.

Le discours, en espagnol, de M. le docteur Vionnet, a été on ne peut plus élégant, on ne peut plus gracieux; il s'est d'abord félicité que le choix soit tombé sur lui, pour remplacer M. de Costa; il a fait ensuite des remerciemens à la Société, tant en son nom qu'en celui de la marraine. En finissant, il a vanté le caractère et les bienfaits d'une société telle que celle qui nous occupe, qui n'est point une "société de partisans," mais une société ne s'occupant que de la souffrance humaine, et ne s'en occupant que pour la soulager.—Comme M. le président et comme M. Morisset, M. Vionnet a été vivement applaudi.

La cérémonie terminée, la Société est sortie et a parcouru les principales rues de la ville; elle s'est arrêtée à l'Arcade de Banks, pour y prendre une collation. Les toasts suivants ont été portés: "Au président des Etats-Unis!"—Par le président. [illegible]—Par M. J[illegible]. "A la reine Isabelle! que la bonne harmonie qui existe entre les deux gouvernements, de l'Espagne et des Etats-Unis, ne soit jamais interrompue!"—Par M. G. de Castro, vice-président, "Au maire, aux recorders et aux autorités municipales de la Nouvelle-Orléans!"—Par le président, "Au consul de Sa Majesté Espagnole, à la Nouvelle-Orléans!"—Par M. E. Aniz, en réponse. "Au vice-consul d'Espagne de la même ville!"—Par le président, "A la Presse de la Nouvelle-Orléans!"—M. Baxter, de l'Abeille, a répondu; mais sa voix a été couverte par le bruit.—Par le vice-président, M. Rivera, "A la marraine et au parrain!"—Par M. de Villegas, secrétaire, "A la Sociedad Espanola de Beneficencia mutua!"

Les toasts portés, le cortège s'est mis en marche,—la musique a joué l'air espagnol si patriotique, El Riego,—et Mlle Rosita Barba, la marraine, a été reconduite ainsi en sa demeure, rue Vieille-Levée; de là, l'on s'est dirigé vers la Maison de M. Llado. Puis, divers groupes se sont formés,—les uns continuant la fête, les autres regagnant leurs pénates; mais, en général, tout ce monde était satisfait, content, joyeux, tout ce monde se croyait heureux,—et, comme dit Lesage, se croire heureux, n'est-ce pas l'être?

PREMIÈRES COURS—Mary Cull, déclarée coupable de meurtre au second degré, a été condamnée à dix ans de travaux forcés.

La demande de nouvelle audition de cause en faveur de J. M. Sturns, déclaré coupable d'avoir violé une petite fille, a été soumise au juge qui fera bientôt connaître sa décision.

Le tribunal a refusé une nouvelle audition de cause à John K. Kulligan qu'un juri a déclaré coupable d'abus de confiance et de détournement de fonds. Il est condamné à un an de travaux forcés.

Pauline et Henriette Reester, couturières, vol de soieries dans le magasin de M. Louis Charles et dans d'autres magasins.—Six semaines de prison.

Frederick Jakes, dit Jake Cresta, assaut.—Une semaine de prison.

Joe Whitney, esclave de M. Whitney, a été mis en liberté, aucune accusation n'étant portée contre lui.

James Ryan et Mary Ryan, que le recorder Solomon avait fait écrouer en attendant qu'ils comparussent comme témoins de la poursuite dans l'affaire "l'Etat contre M. McFanan, accusé de tentative de meurtre," ont fourni un cautionnement de $250 et été mis en liberté.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Un Français nommé Pierre Anseime a essayé de se couper la gorge avec un couteau de poche, samedi, chez lui, au faubourg Tremé. Il avait perdu l'usage de la parole quand il a été transporté à l'Hôpital de Charité. On craint que la blessure ne soit mortelle. Nous n'avons pas pu apprendre la cause de cette tentative de suicide.

ACCUSATIONS.—Un affidavit accuse P. W. Randall, devant le recorder pro. tem. Holland, d'avoir enlevé quarante-cinq piastres de la chambre de Charles Caylat, sur le bateau à vapeur Gulnare. Randall a été arrêté par l'officier Seguin qui a retrouvé l'argent.—Cautionnement de $500; interrogatoire au 22 du courant.

Pierre Bory, garçon de café de M. Isambourg, rue St-Anne, est accusé d'avoir enlevé cinquante-six piastres de la recette de l'établissement.—Cautionnement de $400.

C. Miller et J. Weber devront bientôt répondre, devant le recorder Fabre, à l'accusation d'avoir assailli J. Greiner à main armée, dans la rue Carondelet.

S. S. Ricker a déclaré au recorder Stith que John H. Wootan, ex garde du deuxième district, a obtenu de lui vingt-cinq piastres en échange d'un mandat dont l'accusé a touché le montant au bureau du trésorier.—Cautionnement; interrogatoire au 22 du courant.

ACQUITTÉ—Frederick Guez, accusé d'avoir tenté de tuer Pierre Benoit, le 12 du mois dernier, dans la rue St-Philippe, a subi, samedi, un interrogatoire à la suite duquel il a été acquitté. Il n'y a pas eu de preuves contre lui.

MEURTRE.—On a trouvé, samedi, à la "Demi Lune", près le Nouveau Canal, derrière la rue Claiborne, le cadavre de Gaetano Valentine, jeune Sicilien, qui exerçait le métier de porteur et demeurait avec son père, marchand de fruits de la rue Nayades, près Girod. Le malheureux avait reçu trois ou quatre coups de couteau à la Bowie et était dans une mare de sang. Il avait eu évidemment une lutte acharnée à l'endroit où on a découvert le corps. Un rasoir se trouvait à une quarantaine de pas plus loin. Voici les détails que nous avons pu nous procurer sur cet affreux drame:

Le meurtrier se nomme Carmento Armato; il exerçait le même métier que Valentino et demeurait dans la rue Liberty. Il existait entre eux une rivalité qui avait amené une querelle. Vendredi, ils se trouvaient tous deux au débarcadère du ferry, en face de la place Jackson; chacun réclamait le droit de transporter un lot de cocos. Ils allaient en venir aux coups quand on les sépara. Quelques heures plus tard, à la suite d'une nouvelle querelle, ils convinrent de se rencontrer au susdit endroit. Il n'y avait pas de témoins. Les amis du défunt disent que ce devait être un combat au pugilat et qu'on ne devait pas se servir d'armes. Là s'arrêtent les renseignements positifs. Une Allemande qui demeure non loin du lieu où le meurtre a été commis, déclare qu'entre dix et onze heures du soir, elle entendit quelqu'un s'écrier "O mon père! O mon père!" d'une voix lamentable; elle ne se rappela ce cri que le lendemain, quand elle apprit l'assassinat.—Dès qu'on eut découvert le cadavre, la police se rendit chez Armato et trouva son cheval et sa charrette, mais il avait disparu. Sa malle était dans la chambre, tout y était en désordre et indiquait qu'il y avait cherché quelque chose à la hâte. Les agents trouvèrent une chemise, une chemise de peau, un caleçon et des souliers qu'il portait le soir de la rencontre. Nous apprenons qu'il n'y avait pas de sang sur le linge mais des taches sur les souliers et une paire d'escarpins.—Le coroner a tenu l'enquête, samedi. Le verdict déclare que le meurtre a été commis par Carmento Armato, dans la nuit du 10 courant, au nouveau canal, derrière la rue Claiborne, Premier District.

PASTILLES DE SALSEPAREILLE—La vogue de ce médicament s'accroît tous les jours. On ne saurait s'imaginer les avantages nombreux qu'offre la préparation de M. le Dr Héreu sur les sirops et les essences de salsepareille. Ce précieux dépuratif, combiné avec le jus d'autres plantes, agit avec une merveilleuse rapidité et possède une puissance que ne laissaient pas soupçonner les anciennes préparations. Aussi apprenons-nous sans étonnement que les médecins recommandent l'usage des pastilles dont le dépôt est établi au coin des rues Toulouse et Bourbon. Le Dr Héreu reçoit aussi des ordres nombreux de la campagne.

Décédé hier soir, à 6 heures et demie, à l'âge de 21 ans et 7 mois, JOACHIM L. X[illegible], natif de cette ville. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le convoi partira de la demeure de la famille, rue de la Harpe, entre Villeré et St-Bernard.
De la part de la famille.

Nous appelons l'attention des tailleurs et des marchands d'habits sur la vente du stock de marchandises [illegible] rues St-Charles et Commune. Cette vente sera faite sans réserve, pour régler la succession de John Ducourneau, aujourd'hui, lundi 13 courant, à 10½ heures.

Fraude.—Nous appelons l'attention du public sur une fraude dont sont victimes journellement ceux qui ne sont pas sur leurs gardes en achetant les célèbres AMERS DU Dr J. HOSTETTER. Depuis que ce remède a une si grande vogue, des individus l'ont imité et ont quelquefois acheté de vieilles bouteilles qu'ils ont remplies. Nous conseillons au public de n'acheter les Amers que des marchands respectables. La véritable préparation est recouverte d'une capsule métallique sur laquelle se trouve le nom. A vendre par tous les pharmaciens et marchands, et par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres. 13 juil—6f v et e

Le meilleur remède pour les frissons et la FIÈVRE.
Cholagogue Indien d'Osgood.
Fièvres, frissons, etc, de toutes sortes, sont victorieusement combattus, sans affaiblissement du système, par le Cholagogue Indien du Dr Osgood.
Ce remède est purement végétal, agréable dans ses effets et facile à prendre. On peut le donner en toute sûreté et son résultat est garanti.
Il a été éprouvé dans des milliers de cas, et il est regardé par ceux qui en ont fait usage comme le plus grand fébrifuge connu.
Soyez sûr de cela et demandez précisément le Cholagogue Indien du Dr Osgood, pour éviter les contrefaçons qui sont nombreuses.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co. 21 et 151 rue de Chartres agents-généraux pour le Sud et l'Ouest.
A vendre à Mobile, par tous les pharmaciens. 13 juillet—13,15,'17

Onguent arctique de Bragg.—Parmi tous les remèdes offerts en ce moment au public, il n'en est pas un seul qui puisse être comparé à l'Onguent arctique de Bragg pour les vieilles cicatrices, les coupures récentes, les blessures ou meurtrissures, les brûlures, les hémorroïdes, les cors, les verrues, les morsures d'insectes, le mal d'yeux, le mal de dents et le mal d'oreilles, la névralgie ou le tic douloureux, le mal de gorge, la paralysie et la maladie de la moelle épinière, les érysipèles, les boutons ou éruptions, les foulures et la raideur des jointures, panaris et les tumeurs agrandies, le scorbut, les boutons à l'estomac, gerçures des mains et des lèvres gercées, les maux d'yeux, les rhumatismes, la goutte etc.
A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. 13 juillet—13,16,17

Les Remèdes Scandinaves DU Dr ROBACK.
IL Y A quelque chose de nouveau sous le soleil, car voici deux remèdes qui sont composés d'herbes venues de l'intérieur de la Suède et qui, affirme-t-on, guérissent la plupart des maladies auxquelles l'humanité est sujette. On pourrait douter de l'assertion si la preuve n'était pas là. Mais que dirons-nous quand des centaines de personnes parlent par expérience? Nous pourrions être étonnés, mais comment douterions nous plus long-temps? Demandez au Dr Roback le MODUS OPERANDI de ses guérisons et il nous répondra que ses Pilules pour la purification du sang sont LES DÉTERSIFS DE LA NATURE, que les valeurs distribuent la santé ou la maladie selon la pureté ou l'impureté de leur contenu; [illegible]

AMERICAN Aromatic bitter Cordial.
Ce cordial aromatique et amer [illegible]
[illegible] TAR CORDIAL et tous ceux qui seront [illegible] la préférence sur tous les autres [illegible]
A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

Maison à vendre à Brashear City.
On offre à vendre, pour cause de départ, une bonne maison en bois, nouvellement construite, avec cuisine et dépendances, et située à Brashear City, à l'extrémité du chemin de fer [illegible] bien établi dans la maison. La propriété est également fort bien située pour un magasin.—Le terrain a cinquante pieds de face [illegible] de profondeur. Si la maison n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 25 courant, elle sera mise aux enchères à Brashear City.
[illegible] BERNARD DUTMU.

Avis au public.
JE soussigné, préviens le public que le billet daté du 3 février 1856, payable à six mois [illegible]
Nouvelle Orléans, le 13 juillet 1857. LOUIS COUSSY.

Demande de commis.
ON désire avoir un commis parlant l'anglais et le français [illegible]
JOS. H. ROBERT & Co, 115 et 119, rue de Chartres.

AVIS.
ON demande immédiatement une dame pour donner des leçons de piano durant l'été [illegible] S'adresser au bureau du journal. 13juillet—7t

Les Marchands ET LES HOMMES D'AFFAIRES, Qui désireraient apprendre la tenue des Livres pour les affaires d'automne, devront s'adresser immédiatement au COLLÉGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, No 106, rue du Canal.
La Calligraphie, la Tenue des Livres, les Mathématiques, les langues française, espagnole, allemande et anglaise, s'apprennent à ce Collége.
Il y a des appartements spéciaux et des professeurs pour chaque branche [illegible]
RUFUS DOLBEAR.

AUX MÉDECINS.
En vente à la LIBRAIRIE NOUVELLE, 167 Chartres.
1857.
Annuaire de Thérapeutique, de matière médicale, etc., par Bouchardat.
Annuaire de Médecine et de Chirurgie pratiques, par Jamain et Wahu.
A 60 cents chaque volume.
13juillet. J. TAGON. 167, rue de Chartres

VINS en barriques et en caisses:
100 barriques bon vin rouge ordinaire,
40 barriques vin Bergasse,
25 do vin blanc Haut Sauterne,
30 barils do do
25 caisses vin rouge St Julien Médoc et Chateau Margaux,
50 barils imitation Madère.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis. 13 juil

AMANDES—50 balles amandes du Languedoc, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis. 13 juil

DIVERS—100 paniers huile Plagniol, grandes et demi-bouteilles,
200 paniers bouteilles vides
50 caisses eau fleurs d'oranger,
20 octagones eau de roses
15 caisses bitter stomachique de Vogel,
50 caisses Vermouth Noilly & Prat
50 do Muscat de Frontignan,
4 do gomme desséchée,
100 do olives, capres fines, cornichons, varinettes, anchois à l'huile, olives farcies
En magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis. 13 juil

SOUS les clefs de la Douane—100 quarts et demi-[illegible] de vie cognac La Rochelle, des marques Bisquit, Trioche & Co P. Michel & Aîné et autres.
100 caisses absinthe & kirsch Sauvage et Brunston
100 do vermouth, absinthe, vin rouge, etc.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 13juillet

VINS—100 barriques bon vin rouge pour familles,
50 barriques vieux St-Estephe et St-Emilion,
200 barriques do
50 do vin blanc Haut Sauterne,
150 pipes vin d'Oporto, Couronne,
100 do Sherry; Trés de
60 do Madère,
50 caisses vin Chateau Léoville,
60 do vin-muscat très fin,
100 do sardines en demi-boîtes.
En magasin et à vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 30, rue de la Douane. 13 juil

COUVERTURES de E. Granier—50 balles de couvertures, en magasin et à vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 30, rue de la Douane. 13 juil

COGNAC et eaux de-vie Rochelle—[illegible] pipes eau-de-vie Union des propriétaires de La Jarrie,
[illegible] pipes do do
12 do très vieux cognac J Larende;
12 do eau-de-vie Rochelle,
20 do do cognac Bernard & Co,
[illegible] do do do
Sous les clés de la Douane et à vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 30, rue de la Douane. 13 juil

A vendre en magasin—50 bar. vin rouge Bergasse
500 paniers huile Plagniol de 24 onces
500 do do de 12 do
500 do huile Bacigalupi de 24 onces
[illegible] caisses vin muscat de Frontignan, 12 bout.
200 do do do do 24½ bout.
200 do vermouth Noilly, Prat & Co.
200 do eau de fleur d'oranger, grand modèle
200 do do do petit modèle
500 do raves de Marseille 1re qualité
50 do anchois à l'huile
50 do olives farcies
50 balles de 15,000 bouchons poinçons
[illegible] amandes sans coques 1re qualité
100 do anchois
100 do capres
100 do gomme arabique 1er choix
15 barils do do 2e do
15 do graine de Canarie
20 sacs graine de lin
100 boîtes cédrat frais d'Italie
[illegible] vermicelle de Portugal
500 livres des Nos 1,2,3 et 4
500 caisses vermicelle frais d'Italie
100 do pâtes [illegible]
20 meules fromage de Parmesan
20 bouchons [illegible]
A vendre par LABATA FRERES, 9 à 11 rue Jefferson. 13 juil

A VENDRE en magasin—300 barriques vin rouge St-Julien Médoc supérieur, 100 barriques vin rouge vieux Margaux Médoc, [illegible]
A vendre par LABATA FRERES. 13juillet

SUCRE—100 [illegible] du pays et en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZINNA & Co, 66 à 70 rue Tchoupitoulas. 9juil

NOUVEAUTÉS, CONFECTIONS ET MODES.
LIQUIDATION
De deux grands stocks de Marchandises sèches de Nouveautés et d'Articles de Modes,
Au coût d'importation.
D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 14 rue de Chartres, continueront à offrir la totalité de leur stock comprenant plus de quatre-vingt-mille piastres d'Organdis, Bareges, Grenadines, Soieries, Mousselines, Broderies, Dentelles et articles de Modes de Paris, au prix coûtant d'importation.
Un envoi d'Organdis imprimés fins à 20 cents la yarde. 13 juil—15,17

Suprême Conseil des 33mes
Pour l'Etat indépendant de la Louisiane.
A En réponse à une publication qui a paru dans l'Abeille du 8 juillet 1857, et portant la signature de John H. Honour et Albert G. Mackey, s'intitulant l'un grand commandeur et l'autre grand-secrétaire d'un suprême conseil, siégeant à Charleston, Caroline du Sud, LE SUPRÊME CONSEIL DES 33mes, pour l'Etat indépendant de la Louisiane, déclare solennellement qu'il ne connaît point ces deux individus, qu'il n'a jamais eu et n'aura avec eux ni avec leurs adhérents aucun rapport maçonnique, et que, par une résolution adoptée unanimement par les membres qui le composent, il a été décidé qu'aucune polémique ne serait engagée à ce sujet dans les journaux de la ville.
Quant aux maçons de cet orient qui seraient disposés à se ranger sous la bannière de M. Claude Samory que les maçons de Charleston, dans leur publication aussi inconvenante que ridicule, désignent comme leur vrai et fidèle représentant en Louisiane, ils sont certainement libres de le faire; mais les soussignés réclament péremptoirement une semblable autorité, et ils font savoir que malgré les puériles et risibles menaces qui sont faites aux maçons de la Nouvelle-Orléans par le soi-disant suprême conseil de Charleston, ils n'en continueront pas moins à maintenir les droits de chaque Etat à avoir un suprême conseil, et ils comptent être soutenus dans leurs légitimes prétentions par tous les véritables maçons Ecossais de la Nouvelle-Orléans.
JAMES FOULHOUZE, T∴ P∴ S∴ G∴ C∴
T. WHARTON COLLENS, P∴ S∴ L∴ G∴ C∴
LOUIS DUFAU, G∴ C∴ G∴ S∴ D∴ S∴ M∴
JOSEPH LISBONY, G∴ O∴
JEAN B. FAGET, G∴ T∴
J. J. E. MARMOT, G∴ C∴ D∴ G∴
Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1857. 10 juil—6f

Bureau des Commissaires de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.
LES Commissaires de cette Compagnie étant devenus, par compromis et conformément à leur charte approuvée le 13 mars 1857, possesseurs de tous les droits, propriétés et franchises de l'ancienne Compagnie de Navigation de la Nlle Orléans, donnent, par les présentes, avis au public que des livres de souscription au capital de la dite Compagnie seront ouverts lundi, 13 du courant, au No 39, Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville, sous la surveillance de
MM. R GARDERE, président du Bureau,
GEORGE URQUHART,
L. F. GENERES,
R. M. DAVIS,
Wm W. MONTGOMERY,
W. C. C. CLAIBORNE,
Hy St PAUL,
WALTER NICOL,
F. H. MONSSEAUX. 9juil—1m

Demande d'une gardienne.
ON demande UNE GARDIENNE pour un jeune enfant. Une personne qui pourrait présenter des recommandations trouverait une excellente place. S'adresser au Bureau de l'Abeille. 10juil

BOUCHONS—25 balles bouchons pointes pr vins
25 balles do reguliers pour vins
10 do do extra fins
15 do pour eaux minérales
10 do do pour barils à bière
5 do do pour fioles à prescription.
A vendre par P. CUSACHS BROTHERS & Co, Encoignure Royale et St Philippe. 13juil

Aux fabricants d'huile de coton.
UNE presse hydraulique en fonte, française, avec pompe refoulante d'une très grande force, à vendre par P CUSACHS BROTH. & Co, enc. Royale et St Philippe. 13 juil

10 barriques miel de la Havane. A vendre par P. CUSACHS BROTHERS & Co, Encoignure Royale et St Philippe. 13juil

SOUAL—10 barriques soda
25 barriques potasse rouge
10 do do blanche
10 barils rouge de Venise
10 do ocre rouge
10 do do jaune
10 barriques alun en pierre, à vendre par P. CUSACHS BROTHERS & Co, Encoignure Royale et St Philippe. 13juil

PORC—300 barils Mess prime et reins, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58, Vieille Levée. 13 juil

BŒUF—75 barils mess et prime do mess pour familles. A vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58, Vieille Levée

BACON—60 boucauts épaules et jambons do plats côtés ribbed. A vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58, Vieille Levée. 13 juil

JAMBONS—50 tierçons jambons passés au sucre, différentes marques, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58, Vieille Levée

WHISKEY—50 barils vieux rectifié
[illegible] do do de vieux Bourbon
[illegible] do do Monongahela.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58, Vieille Levée. 13 juil

FARINE—500 barils farine extra et superfine de St Louis, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58, Vieille Levée. 13 juil

CAFÉ—150 sacs de Rio. A vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58, Vieille Levée. 30 juil

CHANDELLES—150 caisses bougies de l'Etoile, poids plein et poids léger. A vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58, Vieille Levée

POMMES de terre—100 sacs, à vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58, Vieille Levée

POMMES de terre et oignons—300 sacs pommes de terre cirées [illegible] 100 sacs oignons cirées. A vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58, Vieille Levée. 13 juil

BEURRE—50 barillets bon beurre de ménage [illegible] fromage. A vendre par GALLOSO & PASCAL, nos 57 et 58 Vieille Levée

P. VAN HOOTEN
Prévient ses clients et le public, que le magasin de cercueils, [illegible] Bourgogne, dans le mois [illegible] rue Toulouse [illegible]
A vendre, un cheval et barouche, un cheval et buggy, [illegible] 9 juil—au 31 juil

Compagnie du gaz de la Nouvelle-Orléans.
LES Directeurs de cette Compagnie ont déclaré un dividende, pour les six derniers mois, [illegible] payable aux actionnaires [illegible]
J. G. J. TINDALE, trésorier.

Eaux Minérales Naturelles de Vichy.
LES Eaux de Vichy sont employées avec succès contre les affections chroniques des voies digestives, telles que gastrite, gastro-entérite chronique, gastralgie, etc.; les obstructions du foie, les coliques hépatiques, les engorgements de la rate, la goutte, les calculs urinaires, les coliques néphrétiques et le catarrhe de la vessie, contre la gravelle, les calculs urinaires, [illegible] les pâles couleurs, [illegible]
La dose ordinaire des Eaux est de une à deux bouteilles par jour, bues pures même pendant les repas, ou mélangées au vin.

Véritables Pastilles Alcalines, Digestives de Vichy.
Les Pastilles de Vichy jouissent depuis longtemps d'une réputation populaire et justement méritée; [illegible]
Principal dépôt à la pharmacie D. PERRIN, Encoignure Conti et Bourbon. 13juil

Avis de Société.
LES soussignés Louis Ducournau et J. Chapus ayant acheté l'intérêt de Mme Vve Louis Ducournau dans la maison Louis Ducournau, ont formé une Société entr'eux ce jour et Monsieur Charles Faure, Jr, sous la raison Le Ducournau & Co [illegible]
LS DUCOURNAU, J. CHAPUS, CHAS. FAURE, Jr.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1857.

Avis de société.
A PARTIR de ce jour, la raison sociale de la maison Sosthène Thomas, sera SOSTHÈNE THOMAS & Co.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1857.
pr pro. de SOSTHÈNE THOMAS, J. J. HERR.

Avis.
M. ALPHONSE CHOPARD s'étant retiré de la maison Donnelly, Bezinna & Co, les deux soussignés se chargeront de la liquidation à partir du 1er juillet 1857.
M. Henry Murray continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, au même magasin, No 66 à 70, rue Tchoupitoulas, sous la raison Donnelly, Bezinna & Co.
HENRY MURRAY, A. CHOPARD.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1857.

Avis de Société.
A DATER de ce jour, j'ai associé M. E. Bordelais à mes affaires. La raison de la nouvelle maison sera A. CARRIÈRE & Co.
Nouvelle-Orléans 1er juillet 1857. A. CARRIÈRE.

EN Magasin et à vendre—100 caisses absinthe C. Lecoultre,
[illegible] caisses kirsch Lecoultre,
[illegible] do absinthe Pernod,
[illegible] do kirsch do
SOSTHÈNE THOMAS & Co, 9, rue Gravier

GENIÈVRE—[illegible] marque Vache Trebourgalle, en magasin et à vendre par SOSTHÈNE THOMAS & Co, 9 rue Gravier

REÇU par le navire Joe Holmes arrivé du Havre: [illegible] fromage Gruyère.
A vendre par J M CURIEN, 23, rue Toulouse

REÇU par le navire Tind Taking, arrivé de Bordeaux: [illegible] Champagne Bigar Hédisick, en quarts et demi-bouteilles.
A vendre par J M CURIEN, 23, rue Toulouse

EN magasin—300 caisses Absinthe E. Pernod
[illegible]
A vendre par J M CURIEN, 23, rue Toulouse

SOUS les clefs de la Douane—[illegible]
A vendre par J M CURIEN

NOUVELLE ROUTE
Aux sources de la Virginie,
Et à tous les points à l'Est et au Nord,
Par la voie du Chemin de fer de Memphis et de Charleston,

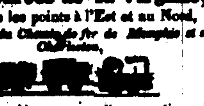

Reliant Memphis, par une ligne continue de chemin de fer, à Savannah, Charleston, Wilmington, Nashville, Knoxville, Richmond, Baltimore, Philadelphie et New-York.
Des billets pour tous les voyages sont à vendre, à toutes les heures, au bureau général du Chemin de fer, à une porte après le Commercial Hotel, à Memphis, Tennessee, et au dépôt du Chemin de fer.
Les convois partent journellement de Memphis, à 6 heures du matin, et se joignent à tous les convois de l'Est et du Nord.
Arrivée à Nashville en vingt-cinq heures.
Cette voie vient d'être achevée (de Memphis à Stevenson, 271 milles) a d'excellentes locomotives, des wagons neufs et élégants, un track solidement construit. Elle traverse un pays magnifique [illegible], dans la vallée du Mississippi et de l'Alabama et offre plus de garantie de confort et de sûreté que [illegible] les routes conduisant à l'Est et au Nord.
La voie traversant des Etats à esclaves, on n'a rien à craindre pour les domestiques.
Entre Stevenson et Chattanooga, la ligne longe les rives de la rivière Tennessee et le pied de la montagne Lookout et offre ainsi un spectacle plus pittoresque et plus grandiose qu'aucune autre voie sur le [illegible] River. A Dalton, Georgie, on a le choix de voies continues—par la Georgie, la Caroline du Sud et la Caroline du Nord, à Richmond ou
Par la grande ligne métropolitaine,
qui traverse le Tennessee Est et la Virginie. On ne voyage que cinquante milles (ce nombre diminue tous les jours) en diligence, entre Knoxville et Bristol. Le pays est sain, l'aspect des montagnes est magnifique; la route s'étend jusqu'à Lynchburg, Richmond et toutes les CÉLÈBRES SOURCES DE LA VIRGINIE.
Le tableau suivant, des distances prouve que c'est le chemin le plus court entre la Vallée du Mississippi et tous les points de l'Ouest et du Nord.

Memphis à Stevenson	271	milles
Stevenson à Chattanooga	38	"
Chattanooga à Dalton	38	"
Dalton à Knoxville	110	"
Knoxville à Bristol	130	"
Bristol aux Sources blanches sulfureuses de Montgomery, sur la ligne du chemin de fer de la Virginie et du Tennessee	186	"
Sources blanches sulfureuses de Montgomery à Salem	30	"
Salem à Lynchburg	60	"
Lynchburg à Richmond	123	"
Richmond à Washington City	130	"
Washington City à Baltimore	38	"
Baltimore à Philadelphie	98	"
Philadelphie à New-York	87	"

Ce qui fait une distance de 1288 milles de Memphis à New-York, contre 1567 milles par la voie de Caire et de la voie centrale de l'Illinois et celle de New-York.
A Salem, les passagers prennent des diligences à quatre chevaux voyageant sur un chemin macadamisé et allant aux Sources douces et blanches sulfureuses et à Charleston Kanawha, etc.
Les embranchements Nord et Est de l'ADAMS EXPRESS COMPANY parcourent cette route.
B. AYRES, Surintendant du transport, à Memphis
[illegible] ARMS, Surintendant Général.
LAVALETTE, SHIRLEY & Co., Agents du fret du Chemin de fer de Memphis et de Charleston et de tous les bateaux à vapeur, à Memphis, Tennessee.
JOHN E. HYDE & Co., 60, rue Poydras, Nlle-Orléans, Agents du chemin de fer de Memphis et de Charleston et de la ligne des bateaux à vapeur de la Nlle Orléans et de Memphis. 10 juil—3m

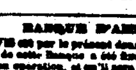

LIGNE REGULIERE DE BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS de, 1re classe, DE LA HAVANE AU HAVRE, Touchant à Vigo, Espagne,
ALMA, VIGO, BARCELONNE, CADIX, FRANC-COMTOIS.
Départ de la Havane, le 12 de chaque mois.
Prix du passage pour le Havre:
Première chambre ... $170
Seconde do ... 100
Il y a un médecin à bord.
S'adresser, à la Havane, à M. J. M. Zangronis, et à N. Orléans à MM. Ed Dupasseur & Co. Agents.
N. B.—Les bateaux ne s'arrêteront que 6 heures à Vigo. 20 juin—6m

BANQUE D'AMÉRIQUE.
AVIS est par le présent donné que le fonds capital de cette Banque a été fixé à $600,000 pour entrer en opération, et qu'il sera subséquemment porté à UN MILLION.
Des livres sont actuellement ouverts, sous la surveillance des commissaires nommés plus bas, au bureau de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans, encoignure Levée et St Pierre, ainsi que dans les études de M. Edward Barnett et Edward G. Gottschalk, notaires publics en cette ville, rue Royale, Nos 77 et 97; ces livres, ainsi qu'il est dit plus haut, sont ouverts pour recevoir de nouvelles souscriptions. Ils resteront ouverts jusqu'au 31 juillet prochain, à moins que le capital de un million ne soit souscrit avant cette époque.
JOHN HUGHES, J. VIOSCA, GEORGE AUSTIN Jr.
6 mai—au lcent

HOTEL BELLOUARD
A LA BAIE St LOUIS.
Cet hôtel si avantageusement connu depuis nombre d'années, est maintenant sous la direction de Mme A. Baillio, Bosn'a été [illegible] pour en rendre le séjour agréable aux personnes qui viendront [illegible] La cuisine est confiée à un chef habile, de sorte que la table ne laissera rien à désirer.—Mme Bellouard espère que le public, qui l'a [illegible] continuera à lui accorder sa protection.
20 juin—1m

Garçonnière à la Baie St.Louis
Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir une Garçonnière à la Baie St. Louis [illegible]
6 juil—2r LOUIS EIMANN

SOURCES D'AHITA, de Bagley
CONSTAMMENT en magasin une grande quantité des Eaux de ces sources, en barils, demi barils et boîtes, à vendre par Moreau & Crookes, No 12, rue Gravier. 13juil—1m

Entrepôt de tapis.
No 10, rue de CHARTRES.
NOUS avons en magasin un grand assortiment de TAPIS, tels que Tapis de velours, Bruxelles, Tapis de Bruxelles, 3 plis, etc.
NATTES—200 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, de 4-4, 5-4 et 6-4.
TOILES CIRÉES, de 3 pieds et 24 de largeur, [illegible]
Également—Couvertures de tables et de pianos, [illegible]
27 avril—a A. BROUSSEAU & Co.

Tapis, toiles cirées, nattes.
EN magasin et à vendre au plus bas prix du marché:
Tapis de velours de Bruxelles, trois plis, Ingrain, tapis et barres de cuivre pour escalier, nattes rouges et blanches, toiles cirées de toutes dimensions. Aussi tapis pour tables et piano, toiles cirées pour table, stores transparents, corniches, etc, etc.
11My TODD & CO, 120 rue Canal, batisses de Touro

ON DEMANDE à louer une bonne cuisinière et blanchisseuse dans une petite famille.
S'adresser à l'encoignure Desgenais et Esplanade. 12juin

P. NEWHALL,
Entrepôt de Tapisserie française et américaine,
Rue du Canal, No 80, encoignure Vieille-Levée, au premier.
LE soussigné vient de recevoir et offre de vendre le stock le plus fort et le mieux choisi de TAPISSERIE qu'il y ait sur le marché, comprenant en partie: Tapisserie dorée, velours, à franges, chêne, marbres, granits, représentant des statues, ornements, paysages, bordures dorées et fleuries, etc.
En magasin: un grand stock de tapisserie à bas prix et prix moyens, bordures dorées et de fantaisie, papier pour ciel de lit, etc. A vendre à des conditions avantageuses par P. NEWHALL, Rue du Canal, No 80, enc. Vieille-Levée, au 1er.
6 juin—3m

HENRY MURRAY,
Donnelly, Bezinna & Co,
Marchands de produits du Nord et de l'Ouest,
Nos 66 et 70, rue Tchoupitoulas,
Près Poydras, Nlle-Orléans.
Pommes de terre, oignons, fleurs, beurre, fromages, fruits secs, pois de la Caroline, riz, farine, etc.

AVIS.
LES personnes qui ont souscrit au compte de la Compagnie du chemin de fer Méridional du Pacifique et qui n'ont pas encore payé le montant de leur souscription sont priées de le faire immédiatement.
Geo. G. LAWRASON, Secrétaire.

BEURRE de Goshen—6 fûts beurre de Goshen, première qualité.
A vendre par FAURES & NORMAN, 25 et 26, rue Royale

AMANDES—426 sacs amandes fraîches et tendres de Tarragone, en débarquement du navire Julia et à vendre par H MEUGENS, 21, rue de la Commune

GENIÈVRE—10 pipes de genièvre de Hollande très blanc et supérieur, marque "Nec plus ultra", importé directement, venant d'être reçu et à vendre par H MEUGENS, 21, rue de la Commune

SEINES, EPERVIERS ET TREMAILLES
A VENDRE en gros et en détail aux plus BAS PRIX de la place, un très grand assortiment de SEINES, EPERVIERS et TREMAILLES [illegible] le soussigné voulant se retirer des affaires, RÉDUIRA SES PRIX.
P. LEVERRIER, rue de Chartres, 61, entre Bienville et Conti

JOHN CULBERTSON,
AGENT DE COMMISSION,
No 23, Passage de la Bourse St-Louis.
Entre les rues Conti et Bienville

AUX DAMES.
CHANGEMENT DE MAGASIN.
Magasin de nouveautés bien connu, de feu Mme Weber.
MLLE TH. DUBOS, qui a succédé à Mme S. Weber, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'elle a transporté son magasin de la rue de Chartres, au No 136, RUE DU CANAL, où elle aura constamment un assortiment complet de tous les articles pour les parures [illegible]

WAGENER & CO,
Fabricants de Registres et Relieurs,
No 30, Commercial Place.
ANNONCENT respectueusement au public que M. F. J. WAGENER, s'est retiré de la société. Ils continuent les affaires au même local. [illegible]
WAGENER & CO.
Nlle-Orléans, 30 juin 1857.

BEURRE—[illegible] A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St-Louis

Grands vins de Bordeaux.
LES Soussignés, seuls importateurs des célèbres Vins de Cruse & Cie [illegible] Château Lafitte 1857—Grand vin,—Château Margaux, Léoville, Larose, Latour, [illegible]
SCHRODER & Co, 25 rue de Chartres

Académie Real de Medicina.
Madrid, 16 Marzo de 1857.
A nuestro Cofrade Dr N. Héreu,
Nueva-Orleans.
Estimado Cofrade,
El nuevo medicamento (titulado Pastillas de Zarzaparrilla) que con fecha 22 Diciembre del año próximo pasado tuvisteis á bien remitir en esta Real Academia de Medicina para someterlo á su examen y aprobacion, ha sido completamente aprobado, habiéndoseos concedido en premio, un privilegio de seis años con derecho exclusivo.
La Academia se congratula de ver que un miembro de su patria, haya sabido aprovechar de las luces de su carrera habiendo llegado por medio de sus laboriosas investigaciones y ensayos reiterados al conocimiento perfecto de la obtencion de un principio alcaloide, que los mas grandes químicos no han hecho mas que tentar para obtenerlo, con mas ó menos exito, pero jamás han un resultado verdadero y cuya importancia con aplicacion á la terapeutica, ha correspondido dignamente á los deseos de esta real cuerpo.
¡La Humanidad le contará en el número de sus bienhechores y la Medicina entre sus amigos!
Recibid el parabien que cada esta Academia,
Por orden del Director General.
ALEJANDRO GALLEJAS, Secretario
Copia exacta del original.

(TRADUCTION.)
ACADEMIE ROYALE DE MEDECINE.
Madrid, 16 mars 1857.
A notre confrère, le Dr N. Héreu, à la Nouvelle-Orléans.
Honorable confrère,
Le nouveau médicament (intitulé Pastilles de Salsepareille) que vous avez transmis, le 22 décembre dernier, à l'Académie Royale de Médecine, et que vous avez soumis à son examen, a reçu sa pleine approbation, et elle vous a accordé comme récompense un privilège de six ans avec droit exclusif.
L'Académie se félicite de ce qu'un compatriote ait su mettre à profit les lumières acquises dans sa profession et qu'il ait réussi, grâce à de laborieuses recherches et à des expériences réitérées, à obtenir d'une manière parfaite le principe alcaloïde que les plus grands chimistes ont essayé, avec plus ou moins de succès, d'extraire de la salsepareille, sans que leurs tentatives aient jamais abouti à un résultat positif. L'importance de ce principe appliqué à la thérapeutique a répondu dans toute leur étendue aux désirs de l'Académie Royale.
L'humanité vous comptera parmi ses bienfaiteurs et la médecine au nombre de ses amis!
Agréez l'expression des bons souhaits que vous transmet cette Académie.
Par ordre du directeur-général.
ALEJANDRO GALLEJAS, Secrétaire
(Copie authentique de l'original).

TOMBOLA.
OU vente par souscription, 16,000 billets à $1. 875 lots gagnants, ayant une valeur réelle de $16,000, exposés
Nos 161 et 163 rue Royale.
Les deux premiers lots sont: une propriété située rue St-Pierre, estimée $3000; une à Mandeville, $2500. On peut en voir les plans à l'exposition.
Les gagnants seront mis en possession sans aucuns frais de bourse.
Les autres lots se composent de magnifiques bracelets, parures en diamants, montres-chronomètres de grand prix, montres en or à verre, montres en argent, quelques pièces d'argenterie, grands et petits [illegible], pistolets, revolvers Colt, bijouterie de toute sorte, &c. &c. le tout estimé à un prix très modéré, ainsi que l'on pourra s'en convaincre sur le tableau qui sera toujours à la disposition du public. Chaque billet portera ma signature:
DOCTEUR.
Toute personne prenant 10 billets au siège de la Tombola, en aura un de gratification.
200 billets seront distribués au bénéfice des orphelins. [illegible]

Théâtre d'Orléans.
LES personnes qui désirent retenir des Loges pour la saison prochaine, sont informées que le Bureau du Théâtre sera ouvert le mardi et le vendredi de chaque semaine, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.
Par ordre du Directeur.
H. HUFFNER, contrôleur

LIQUIDATION—LIQUIDATION.
Positive et sans remise,—à 25 pour 0/0 au-dessous des prix les plus réduits de la place.
A. GAREPPI,
161 rue de Chartres, encoignure Toulouse.
A l'honneur de prévenir le public qu'étant appelé en Europe pour affaires d'intérêt, il commence dès aujourd'hui la liquidation de tout son grand assortiment, consistant en plus de 30,000 rouleaux de papiers peints très bien assortis de qualité et de prix.—Choix de dessus de cheminée.
Estampes, gravures et lithographies, encadrées avec et sans cadres, dorés et non dorés.
Un grand assortiment de glaces françaises et d'Allemagne, avec cadres riches et simples de toutes grandeurs.
Chandeliers, médailles, crucifix, papiers à dessins. Seul dépôt de verres blancs français pour pastel, [illegible] verres mousseline et de couleur, [illegible]
Toutes ces marchandises sont fraîches et la grande partie vient d'être reçue par les navires Edwin et Hellenna.

Vêtements d'hommes, de jeunes gens et d'enfants, [illegible]
EXCELLENTE OCCASION.
ALFRED MUNROE & CO,
No 26, rue des Magasins,
Encoignure Gravier,
VENDRONT leur grand stock de vêtements d'été pour argent comptant [illegible]
Pantalons, Gilets, Chemises de peau, Caleçons et Chaussettes.
Chemises [illegible]
MALLES, VALISES, SACS DE VOYAGE et PARAPLUIES.
Un assortiment complet de vêtements en coutil [illegible]
AU MAGASIN A PRIX FIXE DE ALFRED MUNROE & Co, No 26, rue des Magasins, encoignure Nord-Est de la rue Gravier

Magasin de Marchandises sèches,
THEODORE DANZIGER,
Encoignure Robertson et Orléans, et No 92, rue du Camp.
[illegible]
A bien meilleur marché que de coutume.
Pour Deuil:
Mousselines de laine noire, Lustres noirs, Barège et Jaconas.
THEODORE DANZIGER.

Pistolets et Carabines de Salon,
Armes dites Monte-Christo.
LEON & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par le navire Bamberg du Havre—Un assortiment d'armes de choix [illegible]
Un assortiment de PISTOLETS de salon, calibre 6 et 9 millim.—depuis $7.
Un assortiment de CARABINES, calibre 6 et 9 millim.
Il nous reste 2 paires de pistolets, qualité supérieure, avec boîte et accessoires.
Aussi—6 carabines.
3 paires pistolets de tir;
Quelques paires pistolets de poche;
Un bon assortiment de poignards.
100,000 capsules à balles, 6 mil. de Flobert;
20,000 do à plomb, 6 mil. do
20,000 do à balles, 9 mil. do
10,000 do à plomb, 9 mil. do
Articles de pêche.
Avis aux pêcheurs.
Reçu de New York, un assortiment considérable d'articles et objets pour la pêche à la ligne. [illegible]
LEON & PINSARD, encoignure Bienville

CLAUDE CONTOIS,
JARDINIER FLEURISTE
Et Entrepreneur de Jardins,
RUE BOURBON, No 268,
Entre St Philippe et Dumaine.
NOUVELLE-ORLEANS.
LES soussignés ont l'honneur d'informer les marchands et le public en général, qu'ils viennent d'être nommés par MM. E. Granier & Co, de Montpellier, leurs seuls agents pour le placement de leurs couvertures.
GRATIAA, COMMAGÈRE & CO, 30, rue de la Douane

EN débarquement du navire Eva de New-York: 20 barils graines de Canarie.
A vendre par PABLO GELPI, 129 rue Vieille Levée

EN magasin, et sous les clés de la douane—[illegible] pipes vin de Catalogne, très corsé
[illegible] barils vin Oporto
[illegible] pipes Malaga supérieur.
15 balles de 15 mille bouchons poinçons
15 do de 15 mille do
200 rames papier à cigarettes
20 grosses cartes à jouer (espagnoles)
20 livres de safran d'Espagne.
A vendre par PABLO GELPI, 129, Vieille Levée

EN magasin—[illegible] pipes vin de Catalogne tr. corsé
[illegible] barils whisky rectifié
[illegible] caisses diverses marques
[illegible] do chandelles
[illegible] do vins et liqueurs
[illegible] do cubes à cheval
[illegible] boîtes fromages de l'Ouest.
A vendre par PABLO GELPI, 129, Vieille-Levée

VANILLE—[illegible] à vendre par H MEUGENS & Co.

VINS en barriques et en caisses—30 barriques vin pour familles
25 barriques vin Ponset Médoc
15 do do Léoville do
30 caisses do St-Estèphe do
20 do do St-Julien do
[illegible]
A vendre par A. VALLEJOS & Co, 12, rue Tchoupitoulas

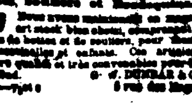

G. W. Dunbar & Co,
MARCHANDS EN GROS DE BOTTES, SOULIERS ET BROGUES,
No. 5, rue des Magasins,
NOUVELLE-ORLÉANS.
G W. DUNBAR, B. VOORHIES.
Bottes, Souliers et Brodequins.
[illegible] art stock bien choisi, [illegible] G. W. DUNBAR & Co, 5 rue des Magasins

LOTERIES DE SWAN & Co
Le plus belle loterie qui ait jamais été tirée!
Gros Lot,
$60,000!
$204,000 pour être distribuées en juillet.
Billet, $10 seulement.
Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co, Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADÉMIE DU FORT GAINES, en Georgie, dans le mois de juillet 1857.
DANS LA VILLE D'ATLANTA, Georgie.
Classe 43—pour être tirée SAMEDI, 4 juillet 1857.
Classe 44—pour être tirée SAMEDI, 11 juillet 1857.
Classe 45—pour être tirée SAMEDI, 18 juillet 1857.
Classe 46—pour être tirée SAMEDI, 25 juillet 1857.
SUR LE PLAN DE NOMBRE SIMPLE!!
Trente mille trois-cent-trente lots.
TRENTE MILLE BILLETS.
Près d'un lot à chaque neuf billets.
MAGNIFIQUE PLAN!
TIRAGE
Tous les Samedis, dans le mois de juillet.

1	Lot de	$60,000	soit	$60,000
1	do	20,000		20,000
1	do	10,000		10,000
1	do	5,000		5,000
1	do	4,000		4,000
1	do	3,000		3,000
1	do	2,500		2,500
1	do	1,000		1,000
1	do	1,000		1,000
1	do	1,000		1,000
7	do	500		3,500
45	do	300		13,500
100	do	100		10,000
100	do	50		5,000

APPROXIMATIONS.

4	lots de $200,	approx.	de	$60,000	soit $800
4	do	175	do	20,000	700
4	do	100	do	10,000	400
4	do	80	do	5,000	400
8	do	50	do	4,000	400
12	do	30	do	1,000	360
28	do	25	do	500	700
3,000	do	20	soit		60,000

3,330 lots s'élevant à ... $204,000
Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50.
Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.
Les numéros 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en ferblanc et mis dans une roue.
Les premiers 333 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.
Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.
Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 17 premiers lots, auront droit aux 68 lots d'approximation, d'après le plan.
Exemple:—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $60,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251, 11,252 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 550 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 548, 549, 551, 552 auront droit à $175, d'après le susdit plan.
Les 3000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $60,000. Par exemple, si le numéro qui gagnera le lot de $60,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 aura droit à $20; si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.
On garantit aux personnes qui achèteront 10 billets entiers (quand les numéros se terminent par 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0) un lot de $20, demi et quarts de billets en proportion.
Il sera fondu des certificats de 10 billets aux susdits prix, pour le risque sur les billets, et l'acquéreur aura droit à tout ce qu'il gagnera en outre des lots de $20.
On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est à dire le risque:
Certificat d'un paquet de 10 billets entiers ... $80
do do de 10 demi billets ... 40
do do de 10 quarts de billets ... 20
do do de 10 huitièmes de billets ... 10
En demandant des billets ou des certificats
Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront envoyés par la première malle.
Le soussigné pouvant avoir des billets ou des certificats par [illegible] ordonnancés.
Les acheteurs sont priés [illegible] des listes officielles de tirages et [illegible] des lots qui les intéressent, aussitôt que le tirage aura lieu.
Les lettres sont strictement confidentielles. On peut adresser les demandes de billets ou certificats à SAMUEL SWAN, boîte G, 36, bureau de la poste, Nlle-Orléans, à
S. SWAN & Co, Atlanta, Georgie, ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.

AUX AFFLIGÉS.
LE Dr WILSON, qui a été six ans avec le Dr R. [illegible] de Paris, et pendant quinze ans professeur aux hôpitaux St Georges et St Barthélemy, à exercer pendant dix ans dans les Etats du Nord [illegible], peut être consulté en anglais et en français sur toutes les maladies des organes génitaux, aux bureaux, rue Dauphine, No 17, encoignure Canal. Heures de consultation de 8 à 12 heures, et de 4 à 8 heures, P. M.
[illegible]
Opérations chirurgicales de 1 à 3 heures tous les jours. 13 juil—3m

A VENDRE du Maïs—3 pipes d'eau-de-vie, en magasin et à vendre par P GUBIA, enc. Canal et Tchoupitoulas

FRAMBOISES en jus.—Reçu par le navire Comtez venant de Bordeaux: 30 caisses framboises en jus, en bon état, à vendre à 50 cts la caisse, par DUNTZE & IKEN, Encoignure Royale et Conti.

NOUVELLE DÉCOUVERTE.
LA PLUS GRANDE
Et la plus merveilleuse du Monde!!
PASTILLES DE SALSEPAREILLE
Simples et composées, préparées par N. HEREU,
Pharmacien et Docteur, supérieures à toutes les mixtures, sirops et extraits de ce nom et à toutes les spécialités connues jusqu'à ce jour.
L'IDÉE d'un agent thérapeutique général applicable à toutes les maladies [illegible]
[illegible]
EFFETS SPÉCIAUX.
La [illegible] gommes et rebelles de toutes les maladies en général.
[illegible]
Dépôt général, pharmacie du Dr HEREU, encoignure Bourbon et Toulouse.
Agents—J Wright & Co, 21 et 151 rue de Chartres; E Guillet, 182 rue Royale; H Bonnabel, encoignure Hospitalier et Tchoupitoulas; James Syme, 154 rue du Canal, C H Warckmiller, 162 rue du Camp, encoignure Poydras. 23 mai—3m

J. Rivière & Hickman,
Nos 60 et 62, rue de la Commune.
OFFRENT de vendre les articles suivants:
[illegible] barriques vin rouge de la Caroline
[illegible] de Java
[illegible] de vieux Moka
Tabac—Marques Dame, Henry, Burt, Belle Creole, Star & Mat, Magnolia, [illegible]
Liqueurs—Godard, L. Le Breton 1848, Jules Laferrière, etc. 100 barils whisky rectifié d'O
[illegible] Bourbon et Rye
[illegible]
Sucre écrasé—40 barils
[illegible]
Epiceries—Un assortiment complet d'articles en boîte, [illegible] 30ju

12 [illegible] BARRIQUES année 1849
[illegible] caisses do 1849
[illegible]
A vendre par LOUIS F. MARENT, Seul agent, 86, rue Toulouse. 26janv

REÇU par le navire Edwin—Un grand assortiment de cordes fraîches pour violon et guitare.
A. ELIE & CHABAIGNAC.

87,000 cigares de la Havane de différentes grandeurs et de diverses marques les plus célèbres, reçus par la goëlette Mary Elizabeth venant de la Havane, à vendre par BORNIO & FRERE, 35 rue Gravier. 11 juil

CHOCOLAT d'Espagne—1500 livres chocolat de 1re qualité, dans de jolies boîtes de 14 livres chacune, en magasin et à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par BORNIO & FRERE. 35 rue Gravier. 11 juil

TABAC de la Havane—15 balles de feuilles pour capes et tripes, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par BORNIO & FRERE, 35 rue Gravier. 11 juil

EN débarquement du navire Joseph Holmes: 100 paniers champagne en bouteilles, marque Marquis de Lorme, à vendre par SOSTHÈNE THOMAS & Co, 9, rue Gravier. 13 juil

PRUNES—[illegible] prunes sèches de Bordeaux, en débarquement du brick Ceres, à vendre par LANDIER & HIQUES, 33, Nouvelle Levée.

Demande.
ON demande une femme de couleur pouvant blanchir, repasser et faire la cuisine pour personne seule.
J. RIVIÈRE & HICKMAN, Nos 60 et 62, rue de la Commune.

A. Carrière. E. Bordelais.
A. CARRIÈRE & Co.
IMPORTATEURS,
No 24, rue de la Vieille Levée,
ONT constamment en main un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie et Conserves [illegible]

REÇU par l'Empire City
[illegible] douz. [illegible]
A vendre en gros et en détail, par A. ROBERT & Co, 60, Canal, près Chartres. 7 juil